

# REUNION PLENIERE DES EQUIPES FEMININES SENIORS F

## REUNION PLENIERE DES EQUIPES FEMININES SENIORS F JEUDI 27 AOUT 2020

**CLUBS PRESENTS** : U.S. AMBUR MIREMONT LA GOUTELLE – U.S. BEAUREGARD VENDON – ENT. BILLOM/MIREFLEURS – F.C. BRIFFONS PERPEZAT – CEBAZAT SPORTS – A.S. CELLULE – U.S. CHAPDES BEAUFORT – F.F. CHAPPES – F.C. CHATEL GUYON – A.S. CISTERNES – A.S. CLT PTT – F.C. CLT METROPOLE – CLT ECUREUILS FRANC ROSIER – DÔMES SANCY FOOT – U.S. GERZAT – U.S. ISSOIRE – F.C. LEZOUX – A.S. LIVRADOIS SUD – F.C. PASLIERES NOALHAT – A.S. ROMAGNAT – A.I. ST BABEL – U.S. ST SYLVESTRE PRAGOULIN – GR. VALLEE DE VEYRE.

**CLUBS EXCUSES** : ENT. BESSE/ST SAUVES – F.C. BROMONT LAMOTHE – A.S. CLT ST JACQUES – ENT. COURNON/ORCET – J.S. ST PRIEST DES CHAMPS – S.A. THIERS  
Club non convoqué : CLT FOOT 63, les deux équipes évoluant en régional.

**CLUBS ABSENTS** : F.A. LE CENDRE – U.S. HERMENT PUY ST GULMIER – LEMPDES SPORTS – U.S. MESSEIX BOURG LASTIC – ENT. NORD COMBRAILLE/ST GERVAIS – F.C. RIOM – S.C. ST AMANT & TALLENDE – C.S. ST BONNET PRES RIOM – R.C. ST CLEMENT DE REGNAT – E.S. ST GERMAIN LEMBRON.

**MEMBRES DE LA COMMISSION PRESENTS** : Alexia CHASSET, Mireille VALENTIN ;

**ASSISTAIENT A LA REUNION** : Valérie RIBOULET – CTD PPF & Christopher POULIZAC – CTD DAP.

\* \* \* \* \*

*Chaque club reçoit son calendrier, bulletin d'inscription futsal, bulletin d'inscription gardiennes de but, fiche de modification de date ou d'horaire, le guide des formations de cadres et le calendrier général.*

Mireille VALENTIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux clubs présents dont 4 nouvelles sections.

### ► **BILAN DE LA SAISON ECOULEE**

- Trop de forfaits très préjudiciables dans les différentes compétitions : il est préconisé 20 filles pour une équipe à 11 et 15 filles pour une équipe à 8 (*être bien sûr de son effectif avant les engagements*).
- Matches reportés pour divers motifs. Essayer de respecter au maximum le calendrier.
- Saison non terminée cause COVID 19.
- Toujours pas d'équipe départementale en championnat féminin national.
- 6 sections féminines ne sont pas réparties : AULNAT, ARCONSAT, CEYRAT, ST ANGEL, ST BEAUZIRE, ST GEORGES

## ► EFFECTIFS

La saison dernière le District a enregistré **1 871** licenciées dont :

- **737** Seniors F
- **242** U18 F – U17 F et U16 F
- **235** U15 F – U14 F
- **194** U13 F – U 12 F
- **462** U11 F – U10 F – U9 F – U8 F – U7 F – U6 F (foot d'animation)

Ce qui représente + 13,33 % par rapport à la saison précédente.

11 % des pratiquants du Puy de Dôme et 9,34 % des licenciées F de la Ligue Auvergne Rhône Alpes qui compte 20 039 pratiquantes. L'effet Coupe du Monde semble avoir porté ses fruits au niveau des plus jeunes. En France : 158 132 pratiquantes.

Pour cette saison, le District dénombre 43 sections féminines seniors F dont 4 ententes et 49 équipes engagées en Ligue et District.

## JEUNES

### ► COMPETITIONS JEUNES FEMININES

- Afin de mailler le territoire en équipes de jeunes et de se tourner vers l'avenir avec des compétitions spécifiques de jeunes féminines, des challenges U7 – U8 – U9 F ; U10 – U11 F ; U12 – U13 F, challenge départemental U15 F et challenge départemental U18 F (foot à 8) ont été mis en place. Il existe donc désormais une pratique dans toutes les catégories.
- Les équipes féminines engagées en compétitions de jeunes en Foot d'Animation District (uniquement) ont la possibilité de faire jouer des joueuses licenciées en mixité dans un ou plusieurs clubs voisins afin de favoriser la pratique féminine et de préparer l'après mixité.

### ► ACTIONS TECHNIQUES

#### Catégorie FAF

- Rentrée du Foot Féminin le 17 OCTOBRE 2020
- Urban soccer le 23 JANVIER 2021
- Journée du Foot d'Animation (Journée des Débutant(e)s) le 19 JUIN 2021
- FESTICAF départemental (FAF) le 5 MAI 2021 dans le cadre de la semaine du Foot Féminin

#### Catégorie U13 F – U14 F

- Détection le Mercredi 18 NOVEMBRE 2020
- Stage 2 jours – 30 et 31 JANVIER 2021
- Une sélection de District sera engagée au rassemblement académique le 11 FEVRIER 2021
- Festival U13 F (catégories U12 F – U13 F et quelques U11 F) : formule comme les garçons- dates au calendrier jeunes

#### Catégorie U15 F

- Revue d'effectif le Lundi 26 OCTOBRE 2020 à Ceyrat.

#### Foot à 11

- Match de prépa le 9 DECEMBRE 2020

- Rassemblement académique le 19 DECEMBRE 2020 (*à confirmer*)

Il est demandé aux clubs de veiller à faire passer l'information et d'envoyer les jeunes filles sur les rassemblements District et Ligue.

Les clubs intéressés pour recevoir une de ces journées sont priés de se faire connaître rapidement au District ou auprès de Mireille VALENTIN.

## ► **CENTRES DE PERFECTIONNEMENT**

Le lundi soir à raison d'une séance toutes les 3 semaines environ.

Catégories visées U13 à U15 F.

Sites et dates à déterminer.

Liste des joueuses à finaliser.

# SAISON 2020/2021 – SENIORS F

Les règlements des différentes compétitions féminines, validés par le comité directeur, ont été mis en ligne sur le site du District, onglet « *District* » puis « *Statuts et règlements* ».

## ► **FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)**

Obligatoire en championnat à 11 et à 8.

Seuls le foot à 8 plateau et le futsal restent à la feuille papier.

Il est demandé aux clubs hors FMI de rentrer leurs résultats sur internet.

## ► **ARBITRAGE**

Rappel : les frais d'arbitrage (officiels) seront divisés entre les équipes en présence (*comme pour les masculins*). Le nombre d'arbitres étant en chute dans le District, nous espérons que les rencontres féminines pourront être couvertes.

## ► **COMPETITIONS**

### CHAMPIONNATS –

**REGIONAL 1 F (R1F)** : CEBAZAT SPORTS 1 – CLT FOOT 1 (*2 équipes*)

Voir obligations dans le règlement LAuRAFoot.

**REGIONAL 2 F (R2F)** : CL FOOT 2 – LE CENDRE 2 (*2 équipes*)

*Rappel des obligations pour les clubs champions de District qui accéderont en fin de saison en R2 F (sous réserve de modifications)*. Il est donc vivement conseillé aux clubs pensant prétendre à la montée de profiter de cette saison pour structurer le club en ce sens :

- Disposer d'un entraîneur titulaire au moins du CFF3 (certifié) présent sur le banc de touche et inscrit sur la feuille de match en cette qualité.

- Avoir au moins une équipe féminine U6 F à U13 F (Foot à effectif réduit) engagée dans une compétition de District. Cette équipe devra obligatoirement participer aux compétitions jusqu'à leur terme ou avoir participé à 8 plateaux minimum. Les ententes et les groupements sont valables pour satisfaire à cette obligation.
- Avoir un nombre de licenciées comportant au moins 12 jeunes licenciées (U6 F à U13 F).
- En outre, les clubs doivent participer à la Coupe de France Féminine et à la Coupe LAuRAFoot Féminine.
- Ces dispositions seront vérifiées en fin de championnat. En cas d'accession en championnat R2 F, une dérogation à l'une de ces obligations sera accordée au club montant sur l'année d'accession.

**DEPARTEMENTAL 1 F (D1F)** : 16 équipes - Matches aller en Phase 1 avec 2 poules de 8, puis poule Accession et poule Promotion en Phase 2 par matches aller et retour. Le champion participera aux Interdistricts pour l'accession en R2 F en JUIN (*voir règlement complet sur le site LAuRAFoot*).

**FOOT A 8 – CHAMPIONNAT** : Le calendrier du Championnat à 8 regroupe 24 équipes. Matches aller et retour en poules de 12. Finale entre les vainqueurs de chaque poule le jour des Finales Départementales le 19 JUIN 2021.

**FOOT A 8 – PLATEAU** : 1 poule de 6 équipes.

*Première journée le 11 OCTOBRE 2020 à Paslières. Les responsables d'équipes finaliseront les lieux des plateaux suivants au cours de cette journée et transmettront cette liste au District.*

Il est demandé de faire l'effort d'être présent sur tous les plateaux et de bien respecter les horaires. En cas de report de plateau, il est demandé au club recevant de prévenir le District de la nouvelle date, en accord avec **tous** les autres clubs. Les matches non joués ne seront pas reprogrammés. L'absence sur une journée entrainera une amende de 50 €.

### ► **RAPPEL REGLEMENT DES CHAMPIONNATS A 11 ET A 8 (EXTRAIT)**

**Les règlements sont en ligne sur le site du District – Rubriques « District » puis « Statuts et Règlements »**

L'horaire du **coup d'envoi** d'une rencontre est fixé à 15 heures, sauf dérogation accordée par la Commission Départementale Féminine.

L'équipe évoluant en lever de rideau devra avertir son adversaire et le District de l'horaire de la rencontre par courrier, fax ou mail, au plus tard le mardi à 00h00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant).

L'horaire ou le lieu du terrain pour une rencontre peut être modifié à la demande d'un club, à la condition que celle-ci soit faite par courrier, fax ou mail adressé au District de Football au plus tard le mardi à 00h00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant) et avec l'accord écrit du club adverse.

Une fiche de modification de match est remise à chaque club. Elle sera aussi téléchargeable sur le site du district. Bien prendre celle concernant les féminines.

**Terrain impraticable** : le règlement général des compétitions de district prévoit que « .../... Pour un match aller, lorsque le samedi, il apparaîtra certain que le terrain sera impraticable le lendemain (ou frappé d'interdiction par la municipalité), **le club recevant devra obligatoirement se déplacer chez l'adversaire**. Il lui appartiendra d'en informer par téléphone l'adversaire, les officiels ainsi que le District, ceci avant 18 heures et confirmer par mail .../... si le terrain de l'adversaire est également indisponible ou impraticable, la rencontre sera reportée par la commission .../... »

## **Pour toutes les compétitions, RAPPEL REGLEMENT – Article 16.2.12 – Respect du calendrier**

*Club engageant 3 (ou 4) équipes : Afin de ne pas perturber le bon déroulement d'un championnat, les clubs qui engagent trois équipes seniors (masculines et/ou féminines), ou plus, en compétition, doivent disposer de deux terrains et d'en aviser le District au moment des engagements. Cette non-disposition pourra entraîner la perte du match par pénalité à l'équipe du club fautif.*

**Les clubs disposant de plusieurs stades** devront faire connaître le mois qui précède la rencontre, le nom et l'adresse du stade où se déroulera le match.

Essayer de respecter au maximum les dates des calendriers et, le cas échéant, penser également à reporter les matches en semaine dans la mesure du possible.

**Dans tous les cas, l'accord du club adverse est obligatoire pour modifier une date ou un horaire via l'imprimé prévu à cet effet.**

### **► COUPES**

#### **CHALLENGE MIREILLE VALENTIN (COUPE DU PUY DE DÔME A 11)**

21 équipes engagées.

Les équipes engagées en championnat départemental à 11 ont obligation de s'engager en coupe.

**TIRAGE** : sur le terrain du premier nommé

**20 SEPTEMBRE 2020** // Tour de cadrage

Exempts : les équipes engagées en Coupe de France

- A 1 = LIVRADOIS SUD / BRIFFONS
- A 2 = ST AMANT & TALLENDE / PASLIERES
- A 3 = VALLEE DE VEYRE / ST BONNET PRES RIOM
- A 4 = GERZAT / LEZOUX
- A 5 = CHAPPES / CEBAZAT 2

**29 NOVEMBRE 2020** // 8<sup>ème</sup> de finale

- Match 1 = A 1 / THIERS
- Match 2 = NORD COMBRAILLE/ST GERVAIS / CELLULE
- Match 3 = BILLOM/MIREFLEURS / COURNON/ORCET
- Match 4 = ROMAGNAT / A 4
- Match 5 = CLT METROPOLE / A 5
- Match 6 = A 3 / CLT ST JACQUES (ou inversé si qualification St Bonnet terrain indisponible – à confirmer)
- Match 7 = CHATEL GUYON / BESSE/ST SAUVES
- Match 8 = A 2 / LE CENDRE 2

**14 FEVRIER 2021** // Quarts de finale

- C1 = M4 / M5
- C2 = M2 / M6
- C3 = M8 / M3
- C4 = M1 / M7

**18 AVRIL 2021** // Demi-finales

Le tirage sera effectué ultérieurement avec les coupes masculines.

Finale le 19 JUIN 2021 après- midi à l'issue de la Journée des Débutant(e)s.

Les matches sont fixés au dimanche 15h00. En cas de changement, l'accord des 2 clubs indiquant le jour, l'heure et le lieu du match devra parvenir au District par courrier, fax ou mail au plus tard le mardi à 00h00 de la semaine qui précède celle du match (soit 12 jours avant). Le calendrier coupe/championnat étant serré, pensez à inverser les matches si terrain non disponible.

### **COUPE FUTSAL**

Seuls les clubs ayant rempli le bulletin d'engagement avant le 31 OCTOBRE 2020 seront autorisés à participer. **Il est d'ores et déjà demandé aux clubs de s'informer sur les disponibilités de leurs gymnases, faute de quoi, la compétition aura du mal à être mise en place**

Dates : 10 janvier 2021 – 17 janvier 2021 – 31 janvier 2021 (finale départementale)

Les clubs intéressés pour organiser la finale départementale doivent se faire connaître au District avant le 30 NOVEMBRE 2020.

Toute absence à une journée futsal après inscription entrainera une amende de 50 €.

**POUR TOUTES COMPETITIONS POUR LAQUELLE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE N'EST PAS OBLIGATOIRE, IL EST RAPPELE AUX CLUBS RECEVANTS LEUR OBLIGATION DE SAISIR LES RESULTATS SUR LE SITE INTERNET.**

## **AUTRES ACTIONS**

### **► FORMATIONS DE CADRES**

Voir plaquette remise (Présentation des modules).  
Ouvertes aux féminines comme aux masculins.

### **► JOURNEE DES GARDIENNES**

C'est une journée d'initiation et de perfectionnement pour tous niveaux fixée au Mercredi 11 NOVEMBRE 2020, de 14 h à 17 h (*lieu à déterminer*), à condition qu'il y ait au moins 10 stagiaires.

## **RAPPEL**

### **► JEUNES JOEUSES**

Les joueuses de U6 F à U15 F inclus peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge
- de la catégorie d'âge immédiatement inférieure, mais uniquement dans les compétitions de District

**Les U16 F n'ont pas le droit de jouer en séniors F.** Elles peuvent cette saison jouer en U15 G.

Les clubs qui feraient évoluer des U16 F autrement que dans les conditions ci-dessus engageraient leur responsabilité en cas de blessure, d'accident ou de problème.

Pour la saison 2020-2021, **le nombre de jeunes joueuses pouvant évoluer en seniors F est de trois U17 F surclassées (nées en 2004)**

*Les licenciées U17 F peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Médicale (article 73 des RG)*

*Fiche de demande de surclassement téléchargeable sur le site du district ou de la ligue.*

**Un document sur la mixité est consultable sur le site du district : [https://foot63.fff.fr/wp-content/uploads/sites/111/2019/08/JOUEUSES\\_FEMININES\\_PAR\\_NIVEAU\\_DE\\_PRATIQUE.pdf](https://foot63.fff.fr/wp-content/uploads/sites/111/2019/08/JOUEUSES_FEMININES_PAR_NIVEAU_DE_PRATIQUE.pdf)**

## PROMOTION DU FOOTBALL FEMININ ET FEMINISATION DU FOOTBALL

Un plan de féminisation a été mis en place au niveau fédéral.

Ce plan s'articule autour de 4 axes :

- Valoriser la place des femmes dans le football
- Devenir une nation de référence en terme de licenciées
- Jouer les premiers rôles au niveau européen et mondial
- Innover en matière de formation

Il est relayé par la Commission de Féminisation de la Ligue. La FFF souhaite une déclinaison au niveau des Districts.

N'hésitez pas à sensibiliser les femmes, mamans, sœurs ...de joueurs ou joueuses à s'impliquer dans votre club et de nommer un ou une référente féminisation.

La FFF a mis en place un programme d'accompagnement pour les femmes dirigeantes « *Club des 100 femmes dirigeantes* » (25 femmes par saison). Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au district pour transmission du questionnaire de candidature.

## HERITAGE COUPE DU MONDE FEMININE 2019

La FFF a instauré un plan héritage 2019 de la coupe du monde qui repose sur trois piliers fondamentaux :

- La structuration des clubs par un système de labellisation
- L'investissement pour les infrastructures
- L'encouragement à la formation des fonctions d'encadrement des clubs et des équipes

Le **système de labellisation** permet de développer la création de sections féminines. Grâce à l'obtention du Label École Féminine de Football, les clubs peuvent bénéficier de dotations (matériel d'entraînement, textile, diplômes...). Ce label est accordé à trois niveaux (bronze, argent, or) sur la base de critères qui respectent les exigences de la Fédération en matière de projet associatif, projet sportif, projet éducatif et projet de formation des clubs candidats.

- Les Ecoles Féminines de Football (EFF) visent à faire découvrir l'activité aux jeunes licenciées et non licenciées (catégories U6 à U11 F et U12 à U19 F) et de les fidéliser par un accueil de proximité et adapté.

- Ecoles Féminines de Football labellisées : Saisons 2018/2021 – CLT FOOT 63 et THIERS ; Saisons 2019/2022 : CEBAZAT SPORTS, CHAMALIERES, GERZAT et MARTRES DE VEYRE.
- D'autres clubs ont été labellisés sur les saisons précédentes.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir une équipe Seniors F pour créer une EFF.

Pour permettre aux clubs d'améliorer les conditions d'accès et de pratique des licenciées, un **programme d'investissement** ambitieux est mis en place. Le Fonds d'Aide du Football Amateur dispose d'une enveloppe pour des aides versées aux clubs qui ont pour projet de développer leurs équipements en faveur de la pratique féminine : amélioration des vestiaires, rénovation d'aires de jeu, aménagement du club house, entre autres.

Enfin, la FFF souhaite renforcer l'encadrement féminin des clubs et des équipes féminines. Pour cela, la Fédération **cofinancera l'accès aux formations** afin d'augmenter le nombre d'éducatrices, de dirigeantes et d'arbitres.

## SEMAINE DU FOOTBALL FEMININ

Elle est fixée chaque année en MAI (période de la Finale de la Coupe de France Féminine) et concerne aussi bien les jeunes dès U6 F que les Seniors F. Il serait bien que les clubs fassent des actions sur cette période (*rassemblements, portes ouvertes...*). Merci de faire remonter vos projets d'actions au District.

## ARBITRAGE AU FEMININ

La FFF a lancé une large campagne sur l'arbitrage féminin. Inciter vos joueuses ou dirigeantes de tout âge intéressées à se rapprocher de la Commission Départementale des Arbitres pour les dates de formations.

## DIVERS

- Remerciements à tous les clubs et les municipalités qui ont mis et mettront leurs installations et leurs bénévoles à disposition pour nos actions.
- Les calendriers du championnat à 11 et du challenge Mireille VALENTIN seront transmis à la commission des arbitres.
- Merci de veiller à retourner les documents, engagements et inscriptions dans les délais impartis.
- Dans la mesure du possible, les évènements concernant le football féminin départemental seront mis en ligne sur le site internet du District, rubrique « Féminines ».
- Les personnes intéressées pour entrer à la Commission Féminine peuvent adresser un courrier au District. Les candidatures sont ensuite validées par le Comité Directeur.
- Outils d'aides au développement :
  - le service civique

- le guide de la pratique féminine, téléchargeable sur le lien : *(long à télécharger)*  
<http://www.fff.fr/actualites/170714-577665-le-guide-de-la-pratique-feminine>

*En espérant que le COVID 19 nous permette d'aller au bout ....  
Bonne saison à toutes et à tous et prenez soin de vous*

**La Présidente :**  
**Mireille VALENTIN**